



LA VERITE SUR LA REFORME DES RYTHMES

Du côté des enfants

De nouveaux rythmes scolaires ? Ce devait être une réforme ambitieuse. On allait voir ce qu'on allait voir... Et on a vu ! Le soufflé est très vite retombé.

On reste bien loin de l'engagement ministériel d'une journée scolaire « *allégée et mieux articulée avec les temps péri-éducatifs* » pour qu' « *aucun enfant ne soit hors de l'école avant 16H30* ».

Au final, aucun des objectifs n'est atteint ! **On est bien loin de l'intérêt de l'enfant...**

- **même amplitude horaire**, de 8h30 à 16h30 ; réduction du temps de classe quotidien à peine significatif : 5h30 au lieu des 6 heures actuelles.
- **une demi-journée d'école en plus** : les enfants se lèveront tôt un jour de plus dans la semaine.
- **problématique de l'allongement de la pause méridienne** à 2h 30 voire 2h 45 : temps de repas, de repos, de sieste pour les petits ou d'activités calmes pour les plus grands, l'organisation de ce temps ne s'improvise pas, surtout si les locaux ou l'encadrement ne sont pas vraiment au rendez-vous.

Aller plus loin : interview de Claire Leconte, chercheuse en chronobiologie, « *La pause méridienne est une période des plus compliquées à organiser correctement* ». Lien dans la « *boîte à outils rythmes* » sur le site du SNUipp-FSU 73

- **année scolaire toujours autant déséquilibrée** : il n'est pas prévu d'alternance 7 semaines de travail / 2 semaines de congés, pourtant préconisée par les chronobiologistes, et ce ne sont pas les enseignants qui ont demandé au ministre de maintenir les trois zones des vacances de printemps et d'hiver... M. Peillon a bel et bien cédé au chantage du lobby du tourisme.
- **périscolaire peut-être ni obligatoire, ni gratuit** : en effet, l'association des Maires de France a annoncé le 25 janvier que, juridiquement, les activités périscolaires sont facultatives, et que rien n'empêche les communes de les facturer aux familles.
- **modification des taux d'encadrement, à la hausse** : de 10 à 14 pour les petits, et de 14 à 18 pour les enfants d'âge élémentaire
- **un coût non négligeable pour les communes** : une demi-journée d'école en plus, c'est une cantine qu'il faut ouvrir un jour de plus et une tournée de ramassage scolaire supplémentaire.

Si les maires ne veulent pas que les activités périscolaires se résument à une garderie, mais soient sportives, culturelles ou pédagogiques, ils devront recruter des employés compétents (des animateurs titulaires du Bafa, par exemple).

Autant de dépenses à la charge des communes.

Exemples,

- ✓ En Savoie : la ville de Chambéry a chiffré à 560 000 euros le coût supplémentaire, il faudra à la commune de Marthod 10 000 euros de plus par an pour financer le transport. Quant au Conseil Général de la Savoie, il doit trouver un million d'euros pour financer les transports scolaires. Leur gratuité était déjà remise en cause. Cette fois, c'en sera terminé ! Pour les communes rurales, le poids financier de la réforme est encore plus lourd à porter.
- ✓ Ailleurs en France : la ville de Lyon estime le surcoût à 5 millions d'euros pour 35 000 élèves, Bordeaux devra trouver 6 millions d'euros en plus pour ses 15 000 écoliers ; le maire de Montagnieu, petit village d'Isère, a calculé ses besoins à 8 000 euros par an ; ce qui nécessiterait une augmentation de 13 % de la taxe d'habitation...
- **Aggravation des inégalités** : cette réforme bâclée, au financement aléatoire, et dont les élèves ne bénéficieront pas tous de la même manière va accroître les inégalités ! C'est un gâchis.